UGSEL

COMITE DE PARIS

RÉUNION DE RENTRÉE 1ER DEGRÉ

Mardi 15 Septembre 2020

ORDRE DU JOUR

1- Protocole Sanitaire

2- Bilan Sportif 2019-2020

3- Projet UGSEL Nationale « Ma maison, la tienne aussi ! »

4-Calendrier Sportif 2020-2021

5- Les Intervention de Hockey sur Gazon

6- Carte Passerelle

7- Savoir Nager & PSC1

UGSEL
COMITE DE PARIS

GESTION SANITAIRE – COVID 19

GESTION SANITAIRE

Dans ce contexte, nous devons faire preuve d'adaptation afin de protéger nos élèves participants aux associations sportives et aux compétitions.

L'évolution de la situation nous permet d'envisager la reprise de nos manifestations. Toutefois, la circulation du virus étant toujours active, l'organisation des évènements se déroulera dans les conditions optimales sanitaires.

Dans ces circonstances, **l'UGSEL Comité de Paris en collaboration avec l'UGSEL Nationale et les Commissions nationales** organiseront des manifestations dans le respect strict des directives ministérielles et en référence avec les fédérations délégataires qui proposent des dispositifs précis (« guides de reprise »).

A ce jour, l'UGSEL Nationale maintient jusqu'à nouvel ordre dans le respect des directives ministérielles, préfectorales, du SGEC et en cohérence avec l'évolution du covid sur le réseau national, et les dispositifs sanitaires devront être mis en place en cohérence et pourront s'inspirer des propositions des fédérations délégataires.

Nous inviterons tous les enseignants d'EPS à consulter les bulletins officiels, les directives ministérielles, les arrêtés préfectoraux, les listes de zones cluster, … ainsi que les guides pratiques de reprise édités par les fédérations sportives.

UGSEL
COMITE DE PARIS

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 - REPÈRES POUR LA REPRISE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE EN CONTEXTE COVID

Comme pour les autres disciplines enseignées, les principes portés par le protocole sanitaire à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 s'appliquent pleinement pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école, au collège et au lycée.

Il s'avère désormais essentiel que les cours d'EPS reprennent dans l'emploi du temps des élèves, quel que soit le niveau de classe, sur des temps scolaires qui donnent accès aux équipements sportifs. L'utilisation de ces installations sportives doit se faire autant que possible comme les autres années afin de garantir le bénéfice d'équipements dédiés.

La pratique physique, une nécessité dans le respect des règles sanitaires[1]

Dans le respect des règles sanitaires fixées par le protocole, les activités physiques ont vocation à se déployer et les équipements sportifs à être pleinement utilisés.

Le respect des règles sanitaires (lavage de mains avant et après la séance, gestes barrières, etc.) permet en effet de pratiquer la plupart des activités physiques. Les programmes de la discipline sont ouverts et rédigés par cycle de trois ans. Ils permettent ainsi une adaptation des projets d'EPS en fonction des contextes locaux et de la situation sanitaire. Il appartient donc aux professeurs de préciser les choix de priorités, de programmation et les modalités de pratique adaptées aux besoins de leurs élèves.

En termes d'encadrement, l'EPS se déroule dans les mêmes conditions d'encadrement que les autres disciplines scolaires : un professeur peut donc encadrer sa classe entière en EPS depuis l'école ou l'établissement scolaire jusqu' à l'équipement sportif.

[1] Protocole sanitaire, Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, version du 26 août : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf
Guide de recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives, ministère chargé des Sports, édition du 16 juillet : http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf

UGSEL
COMITE DE PARIS

L'EPS, facteur d'épanouissement et d'esprit d'équipe

Les professeurs des écoles et les professeurs d'EPS veilleront à :

- Prendre le temps d'une évaluation diagnostique des élèves sur le plan physique et psychologique, au travers de l'activité physique sportive ou artistique (APSA) prévue ou par des modalités[2] spécifiquement dédiées. Cette évaluation doit envisager différentes facettes de l'activité des élèves, en dépassant les seules ressources mobilisées dans l'APSA.
- Être attentif aux élèves des classes de 6e et de 2nde qui découvriront un établissement et une nouvelle organisation en plus d'une EPS adaptée. Remettre au centre l'idée du collectif. Le temps de confinement souvent vécu de manière très individuelle doit laisser la place à un temps plus collectif et collaboratif (même avec des conditions sanitaires particulières) lors de l'enseignement en présentiel, conformément aux valeurs portées par la discipline.
- Aborder et entrer dans de véritables apprentissages liés aux programmes en dépassant la simple « remise en forme » des élèves.

Port du masque et distanciation

Dans le premier degré, conformément au protocole sanitaire, les élèves ne sont pas soumis au port du masque.

Au collège et au lycée, le port du masque est obligatoire pour les personnels comme pour les lycéens et collégiens dans tous les temps scolaires hors activité physique, en tous lieux (gymnase ou espaces extérieurs). En revanche, le port du masque n'est pas possible lors de la pratique physique. Il est alors important de faire respecter par les élèves la distanciation physique. Les textes réglementaires en vigueur, éclairés par les avis du haut conseil de la santé publique, prévoient une distanciation d'au moins deux mètres en cas d'activités sportives, sauf lorsque la nature de la pratique ne le permet pas.

Lieu de pratique des activités physiques

S'il est recommandé de privilégier les activités extérieures, l'activité physique est naturellement possible en gymnase. Dans le respect des règles de distanciation précédemment indiquées, les gymnases permettent la pratique de nombreuses activités physiques autres que les sports collectifs (step, danse, préparation physique, ateliers de gymnastique, etc.).

S'agissant des activités aquatiques, elles sont possibles et organisées dans le respect de la réglementation applicable et des règlements de chaque piscine (dont se déduit le nombre d'élèves dans une même ligne d'eau).

Usage des vestiaires

Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique. Si toutefois l'utilisation de vestiaires est inévitable, le protocole sanitaire s'applique.

[2] L'utilisation de batteries de tests permettant de mesurer différents aspects de la motricité et des grandes fonctions physiologiques à l'effort peut être proposée aux équipes, dès lors que leur usage ne vise pas à discriminer ou classer les élèves, mais permet de disposer d'un diagnostic objectivé pouvant d'ailleurs être partagé avec les familles afin de les associer à la démarche de reprise scolaire.

Matériel

Le protocole précise que « l'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise ». Par conséquent, l'utilisation de matériel sportif partagé par les élèves d'une même classe ou groupe de classe (raquettes, volants, ballons etc.) est possible. Le personnel est incité à désinfecter le matériel commun régulièrement et fréquemment.

Examens et contrôle en cours de formation

L'attribution du DNB au collège est souple. L'évaluation du degré de maîtrise des différentes compétences est prévue sur l'ensemble du cycle 4 et les équipes pourront adapter les modalités sans pression évaluative excessive sur la classe de 3e.

L'évaluation certificative au baccalauréat[3] prévoit la possibilité exceptionnelle de proposer deux activités « en cas d'impossibilité de proposer l'une des trois activités ». Nous pouvons considérer la rentrée 2020 comme un cas exceptionnel et la possibilité doit être laissée d'entrer dans l'EPS en septembre sans préoccupation certificative à court terme. Cette possibilité doit aussi être offerte pour les examens de la voie professionnelle.

Articuler les différents temps de travail des élèves

- Dans l'éventualité d'un renforcement local des contraintes sanitaires, tel que le prévoit le plan de continuité, il conviendra de recourir, en les adaptant le cas échéant, aux ressources disponibles sur les sites académiques et sur les espaces numériques à destination des élèves. Celles-ci ont été produites lors du confinement et sont donc adossées à des conditions matérielles extrêmement réduites. Elles nécessitent souvent des ajustements afin d'être adaptées aux conditions d'enseignement définies par le protocole sanitaire (alternance du présentiel et du distanciel, possibilités d'activités en extérieur, en groupes organisés, d'une régulation périodique).

- Dans tous les cas, il s'agira de s'appuyer sur les compétences construites pendant le confinement ou la réflexion engagée concernant le travail personnel de l'élève à la maison. Si l'enseignement à venir devait alterner des temps de présentiel et de distanciel : que faire durant le temps hors école ? Plus largement, si l'enseignement reprend en classe entière, que donner à faire aux élèves hors école ? La réflexion sur le travail de l'élève doit inciter à activer des leviers essentiels : clarté des consignes lors du présentiel (ce qu'il y a à savoir), consignes précises de ce qui est à réaliser à distance (cahier de textes numérique et ENT de l'établissement), régulation apportée à chaque retour en présentiel. Il importe de développer la capacité des élèves à s'engager dans un « travail EPS » de manière autonome et dans le respect des consignes apportées par l'enseignant.

[3] Circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019 Cas particulier
Lorsqu'un établissement est, pour des raisons techniques ou matérielles, dans l'impossibilité d'offrir l'une des trois activités retenues dans l'ensemble certificatif, il peut être exceptionnellement autorisé par le recteur à proposer, pour l'enseignement commun en contrôle en cours de formation, deux activités au lieu des trois, après expertise de l'inspection pédagogique.

Le sport scolaire

Les activités de l'association sportive reprennent dans les mêmes conditions. L'AS peut faire des propositions innovantes pour une organisation de reprise où l'activité physique sera prépondérante dans le temps scolaire comme périscolaire.

La question des rencontres entre établissements sera traitée avec les fédérations scolaires qui les organisent (UNSS, USEP et UGSEL).

La rentrée doit donc être progressive et adaptée, mais avec l'objectif partagé de proposer rapidement une EPS riche et source d'apprentissages réels. Les professeurs des écoles et les professeurs d'EPS sont compétents pour adapter leur organisation, leur enseignement et leur projet pédagogique à ces conditions sanitaires ; les programmes de la discipline le permettent.

UGSEL
COMITE DE PARIS

PROTOCOLE SANITAIRE

UGSEL
COMITE DE PARIS

MESURES UGSEL PARIS

Au vu des consignes ministérielles, préfectorales, du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique et de la note du Ministère de l'Éducation Nationale, **nous vous assurons que l'UGSEL Comité de Paris respecte scrupuleusement toutes ces recommandations** en accord avec l'UGSEL Nationale.

Nous sommes conscients que cette année scolaire 2020 / 2021 sera une année très spéciale. En effet, comme nous l'indique le Ministère de l'Éducation Nationale, nous devons apprendre à vivre avec le virus, tout en continuant à pratiquer notre vie quotidienne.

UGSEL
COMITE DE PARIS

LES MESURES PRISE PAR L'UGSEL PARIS

Les mesures prise par l'UGSEL Comité de Paris lors des manifestations sportives et interventions dans les établissements scolaires :

- Affichage des consignes gouvernementales sur le COVID-19.
- Remise dans chaque pochette d'accueil des participants les consignes à respecter.
- Port du masque obligatoire pour les intervenants, les bénévoles et l'encadrement UGSEL.
- Mise en place de gel hydro-alcoolique au niveau de l'accueil et du secrétariat.

Les mesures prise par les participants aux différentes manifestations sportives :

- Prise de température de tous les participants avant le début des rencontres avec inscription des T° sur la feuille d'émargement.
- Respect de toutes les consignes.
- Veille en permanence aux mesures d'hygiène.
- Utilisation des poubelles mises à dispositions.
- Prévoir dans la mesure du possible des gels hydro-alcooliques.
- Port du masque obligatoire pour tous les adultes et accompagnants.

UGSEL
COMITE DE PARIS

BILAN DES SPORTS 2019-2020

UGSEL
COMITE DE PARIS

BILAN SPORTIF 2019-2020

L'année 2019-2020 restera une année particulière.
En effet, nous avons connu les grèves du mois de décembre et la crise sanitaire « COVID19 », qui nous a obligé d'annuler toutes les manifestations sportives à compter du 16 mars 2020.

Cependant, sur la saison sportive 2019-2020, l'UGSEL Comité de Paris a organisé 37 dates de manifestations sportives (hors sports collectifs) sur 21 semaines d'école. À savoir :

4 dates pour le Badminton
7 dates pour le Tennis de Table
1 date pour la Gymnastique
1 date pour l'Athlétisme
1 date pour le Cross
2 dates pour la Natation
10 dates pour le Handisport (dont 3 dates pour le 1er Degré)
1 date de Laser-Run avec l'UNSS 93
1 date d'entrainement de judo avec l'UNSS 93
1 date de course d'orientation
3 dates pour les manifestations sportives du 1er Degré (Enduro – Course d'Orientation – Natation)
1 date pour Sentez-vous sport avec l'établissement Saint Jean de Dieu.

UGSEL
COMITE DE PARIS

Participation à l'organisation de la Journée Nationale du Sport Scolaire « JNSS » avec l'USEP 75 et l'UNNS 75.

Participation au Village Sentez-vous Sport 2019 au bassin de la Villette.

Participation à la Fête de l'Olympisme avec le CDOS Paris.

Organisation de la Semaine Olympique et Paralympique 2020 au gymnase Les Poissonniers Paris 18e.

Mutualisation de certains championnats avec l'UNSS 93
« Journée Nationale du Sport Scolaire, Laser-Run et Entrainement de Judo »

UGSEL
COMITE DE PARIS

PROJET UGSEL NATIONALE

MA MAISON, LA TIENNE AUSSI !

UGSEL
COMITE DE PARIS

PROJET INSTITUTIONNEL

Projet phare d'animation autour de l'année scolaire 2020-2021
« MA MAISON, LA TIENNE AUSSI ! »

Fragilité de la vie, relations entre les êtres vivants, solidarité des personnes et des peuples, voici sans aucun doute les vertus éducatives pour une humanité que nous devons retenir au travers de cette crise sanitaire mondiale et la période de confinement que nous venons de vivre !
La santé est donc bien une richesse à protéger, tout comme notre environnement pour chacun d'entre nous, et en toute humilité. La nature et ses écosystèmes nous ont souvent envoyé des messages d'alerte, sans que nous y prêtions suffisamment attention. Avec cette pandémie, notre planète s'est mise à revivre, à respirer et des liens d'entraide et de fraternité se sont tissés avec nos voisins, nos prochains dans la détresse ou le besoin.
Le Pape François dans son encyclique **« Laudato'Si »** nous exhorte depuis quelques temps à prendre soin de notre maison commune et de nos frères. Le projet d'animation institutionnelle, que vous confie l'Ugsel avec **« Ma maison, la tienne aussi »**, souhaite créer du lien, du sens entre nos priorités sportives éducatives et des enjeux sociaux à relever sur les prochaines olympiades.
Nous nous devons de construire tous ensemble notre avenir et préserver la planète qui nous accueille, tout en restant à l'écoute de chaque personne dans sa singularité.

Des activités

pédagogiques et éducatives pour découvrir, pratiquer et exprimer tous ses talents

Développer l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée, au service de sa santé et de son environnement par un mode écologique de déplacement :

- Mise en œuvre d'un programme national de formation **« Savoir Rouler A Vélo »** de 10h.

Découvrir son environnement proche :

- Organiser une Randonnée Pédestre : sport et loisir à la fois, cette activité de plein air, s'effectuant à pied sur des sentiers, est une occasion de découverte de la nature et de pratique physique, abordable par tous.
- Organiser un Trail ou une Course d'Orientation : ces pratiques sportives de courses dans la nature ou sur des sentiers de randonnée sont une opportunité de communion et de respect de celle-ci.

Connaître et améliorer ses capacités physiques :

- Pour une meilleure connaissance de soi, des tests de forme ont été réalisés pour évaluer ses capacités et apporter des remédiations à sa condition physique.

Pratiquer des activités de pleine nature (APPN) :

- Biathlon, escalade, course d'orientation, run and bike, activités aquatiques… autant de pratiques qui permettent d'appréhender et d'apprivoiser un environnement naturel avec humilité.

S'ouvrir aux arts plastiques dans une approche artistique de l'exposition Laudato'Si de Yann Arthus Bertrand :

- Décliner des compétences, des thématiques et donner du sens aux productions.
- Concevoir une production artistique : statique ou dynamique pour s'approprier la démarche « Laudato'Si » du Pape François.

Promouvoir une démarche interdisciplinaire :

- Créer du lien entre les savoirs dans diverses disciplines : mathématiques, SVT, Biologie-Ecologie, Education morale et civique… en harmonie avec des savoir-faire et des savoir-être.

Entrer dans une démarche d'intériorité et de contemplation avec une proposition pastorale :

- Se mettre en chemin, bouleverser ses représentations, marcher ensemble en quête de spiritualité, avec des compagnons : « Sur le chemin de St Jacques de Compostelle ».

Des pistes

pour créer du lien, tout au long de l'année scolaire

Poursuivre le fil rouge de l'ECO Challenge Sport Santé sur une année complète :

- Réaliser un état des lieux des modes de déplacement sur l'établissement.
- Contribuer à la réduction d'émission de CO_2.
- Convertir des actions réelles en arbres virtuels.
- Participer à l'aide de partenaires à un projet de reforestation.

S'inscrire dans une démarche de labellisation Génération 2024 :

- Une mobilisation dans un sentiment d'appartenance aux Jeux de Paris 2024.
- Des actions ciblées de promotion de la pratique sportive et des valeurs de l'Olympisme : un tutoriel à disposition pour remplir le cahier des charges.

Développer une pratique éco-responsable :

- Au sein de l'association sportive, avec une sensibilisation des jeunes adhérents.
- Dans la gestion des délégations d'équipes sur les diverses compétitions départementales, territoriales et nationales.

Concevoir un projet d'établissement dans le cadre du programme Eco-Ecole et de son label :

- Des étapes pour une visibilité des actions engagées.

Vivre la dynamique du 2nd Forum national Santé Prévention (24 mars 2021 à Tours)

Organiser, au sein de son établissement, un village d'animation sur les thématiques de son parcours pédagogique.

UNE QUESTION, **DES CONTACTS :**

Territoires : coordinateurs ou délégués
National : Philippe Brault – p-brault@ugsel.org
#mamaisonlatienneaussi

UN PROJET, **DES OUTILS :**

Fichiers et guide numérique
sur le site Ugsel : www.ugsel.org

UGSEL
Éduquer… tout un sport !

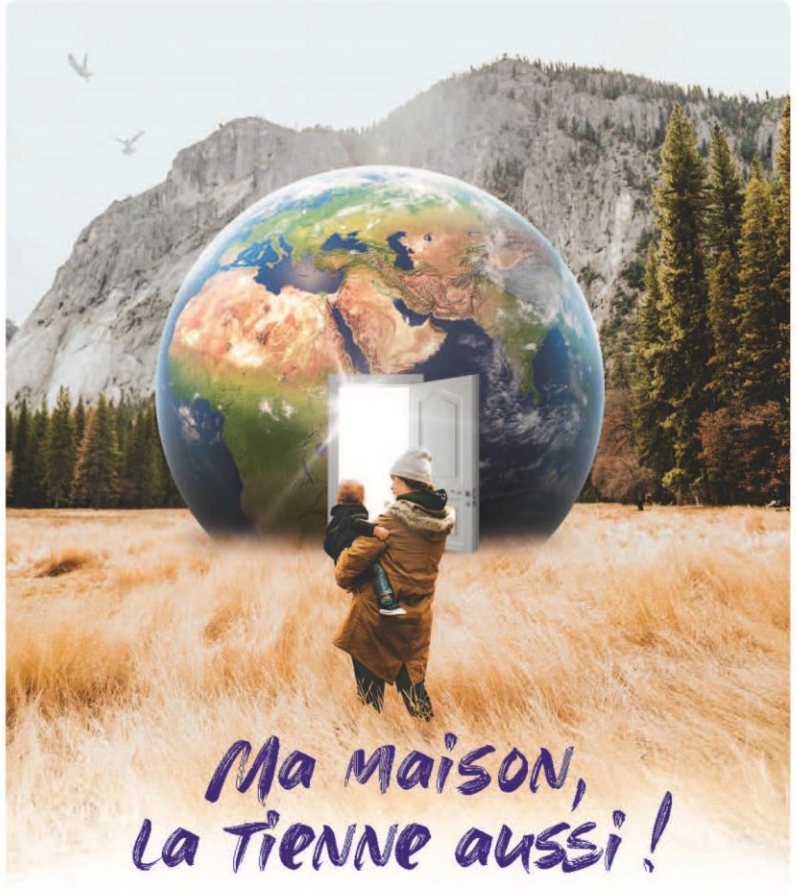

Ma maison, la tienne aussi !

AGIR ENSEMBLE POUR L'ÉDUCATION
COP'EDUC

Les rendez-vous sportifs éducatifs
pour l'année 2020 / 2021

UGSEL Éduquer… tout un sport ! | apel | CNEAP

Des rendez-vous

sportifs et éducatifs

Édito

Fragilité de la vie, relations entre les êtres vivants, solidarité des personnes et des peuples, voici sans aucun doute les vertus éducatives pour une humanité que nous devons retenir au travers de cette crise sanitaire mondiale et la période de confinement que nous venons de vivre !

La santé est donc bien une richesse à protéger, tout comme notre environnement pour chacun d'entre nous, et en toute humilité. La nature et ses écosystèmes nous ont souvent envoyé des messages d'alerte, sans que nous y prêtions suffisamment attention. Avec cette pandémie, notre planète s'est mise à revivre, à respirer et des liens d'entraide et de fraternité se sont tissés avec nos voisins, nos prochains dans la détresse ou le besoin.

Le Pape François dans son encyclique **« Laudato'Si »** nous exhorte depuis quelques temps à prendre soin de notre maison commune et de nos frères. Le projet d'animation institutionnelle, que vous confie l'Ugsel avec **« Ma maison, la tienne aussi »**, souhaite créer du lien, du sens entre nos priorités sportives éducatives et des enjeux sociaux à relever sur les prochaines olympiades.

Nous nous devons de construire tous ensemble notre avenir et préserver la planète qui nous accueille, tout en restant à l'écoute de chaque personne dans sa singularité.

Bruno DIMPRE
Président de l'Ugsel

Philippe BRAULT
Adjoint au secrétaire général de l'Ugsel

Démarche et sens du projet

Relier les évènements, renforcer les initiatives, rassembler les communautés éducatives, donner de la cohérence aux actions… Autant d'invitations à collaborer, à faire alliance entre les différents acteurs de notre fédération !

Les établissements scolaires, leurs chefs d'établissement reçoivent de très nombreuses sollicitations ministérielles, institutionnelles ou partenariales. Il est alors important d'anticiper et d'organiser nos animations de réseaux en ciblant des rendez-vous sportifs éducatifs sur l'année, des temps forts autour d'une dynamique commune. La préservation de la santé, la vie des hommes et de la terre sont au cœur de nos préoccupations ; c'est donc tout naturellement que l'arbre, symbole de vie en perpétuelle évolution, représentera la mascotte de notre projet fédéral.

Bouger, marcher, randonner, courir, rouler à vélo… pour rester en bonne santé et agir, coopérer, s'engager pour protéger la planète : des actions conjuguées ici au sein de nos propositions d'animation.

1ER TRIMESTRE - SEPT / DÉC

Deux rendez-vous en septembre pour promouvoir le sport scolaire et bouger + :

Ma rentrée avec l'Ugsel

JNSS

Courir pour la planète

des kms parcourus avec les Cross, convertis en plantation d'arbres – Brigades vertes…

2ÈME TRIMESTRE - JANVIER / MARS

Semaine Olympique et Paralympique

(1er au 6 février 2021)

une 5ème édition sous le signe thématique de la santé pour l'homme et pour la planète – Valorisation de la pratique sportive pour soi , en solidarité avec les autres, autour de valeurs citoyennes.

Semaine des APEL

(15 au 20 mars 2021)

Une invitation de l'Apel à « S'engager pour l'Homme et la planète ».

4ÈME TRIMESTRE - JUILLET / SEPT

Tous à vélo !

(21 juin au 5 juillet 2021)

poursuivre le Savoir Rouler A Vélo, avec une sortie sur les 15 derniers jours de fin d'année.

Mes vacances ECO-Sports

(à compter du 7 juillet 2021)

des activités réalisées en famille et inscrites dans un carnet d'été numérique – Retour sur ses actions à la rentrée 2021.

3ÈME TRIMESTRE - AVRIL / JUIN

ECO Challenge Sport Santé / Parcours du Cœur

Semaine de l'Ascension (10 au 16 mai 2021)

Semaine européenne du Développement Durable (31 mai au 5 juin 2021)

6 jours pour vivre en école et dans la famille, des activités sportives sous forme de parcours de randonnées (à pied, en vélo…).

Journée Olympique (23 juin 2021)

un rendez-vous pour promouvoir la pratique sportive durable et les valeurs de l'Olympisme dans le cadre de l'héritage Paris 2024.

CALENDRIER SPORTIF 2020-2021

UGSEL
COMITE DE PARIS

CALENDRIER SPORTIF 2020-2021

LES DATES DU MINISTERE

1) La Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS)
   23 Septembre 2020

1) La Semaine Olympique & Paralympique (SOP)
   du 1er au 5 Février 2021

1) La Journée Olympique
   23 Juin 2021

PRESENTATION DES DATES DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Labellisé par Sentez-vous Sport
C'est bien plus que du sport !

UGSEL
COMITE DE PARIS

COURSE D'ORIENTATION & RUGBY

Lieu : La Courneuve
Jeudi 1er Octobre 2020
Classes : CM1 - CM2
Course d'orientation et animation Rugby avec le Comité de Paris de rugby
Horaires : 10h00 – 15h30

ENDURO D'AUTOMNE

Lieu : Vélodrome Jacques Anquetil « Paris 12e »
En attente de confirmation par la Ville de Paris.
Mardi 13 Octobre 2020
Classes : CE1 – CE2 – CM1 – CM2
Horaires : 8h30 – 15h30

UGSEL
COMITE DE PARIS

HOCKEY SUR GAZON

Lieu : Pelouse de hippodrome d'Auteuil (Terrain de compétition du club de Hockey sur Gazon)
Classes : CM1 - CM2
Horaires : 9h00 – 15h00

Programme :

9h00 Accueil des participants
10h00 – 12h00 Initiation Hockey sur Gazon
12h00 – 13h00 Pique-nique
13h00 – 14h30 Tournoi de Hockey
14h30 Remise des récompenses
15h00 Fin de la journée

Attention MAXIMUM 3 classes soit 90 élèves

Nous vous demandons de constituer des groupes de 10 à 12 enfants.

DEUX DATES :

Date : Mardi 17 Novembre 2020
Date : Jeudi 15 Avril 2021

UGSEL
COMITE DE PARIS

LES JOURNEES DECOUVERTE HANDISPORT

Lieu : Chez-vous, dans votre établissement

Les dates :
Sur demande pendant l'année scolaire

CHALLENGE INCLUSIF 2.24
« Et si on se confrontait au handicap ? »

Classes : du CP au CM2

L'UGSEL vous propose de réaliser des animations sportives en situation de handicap.

- Volley assis
- Tir au but les yeux bandés
- Cecifoot
- Boccia
- Goalball
- Initiation Basket Fauteuil

NATATION

Lieu : Piscine en attente
Date : Jeudi 1er Avril 2021
Classes : CE1 – CE2 – CM1 – CM2

Au programme :

25m Papillon, Dos, Brasse, Nage Libre
Relais mixte 4x25m Nage Libre

Horaires : 13h00 – 16h30
Remise de diplôme NAT'JEUNE.

Le DEFI'GYM

Lieu : En attente de confirmation

Lundi 12 Avril 2021

Classes : Mat GS et CP

UGSEL
COMITE DE PARIS

LES OLYMPIADES & PARALYMPIADES

Lieu : Stade Jules Ladoumègue (Porte de Pantin)
En attente de Confirmation par la Ville de Paris
Mardi 18 Mai 2021
Classes : CE1 – CE2
Au programme :
Course à pied, Atelier Rugby, Atelier découverte jeux handisport , Saut en Longueur, Lancer de Vortex
Horaires : 10h – 15h

LES OLYMPIADES & PARALYMPIADES

Lieu : Stade Jules Ladoumègue (Porte de Pantin)
En attente de Confirmation par la Ville de Paris
Mardi 1er Juin 2021
Classes : MAT GS - CP
Au programme :
Course à pied, Atelier Rugby, Atelier découverte jeux handisport , Saut en Longueur, Lancer de Vortex
Horaires : 10h – 15h

PASS'SPORT

Lieu : Stade Pershing
Mardi 15 Juin 2021
Classes : CM1 & CM2

Au programme :
Un menu de 4 ou 5 sports (suivant les classes) parmi :

- Athlétisme et Lancers
- Rugby
- Football
- Ultimate
- Baseball
- Basketball
- Handball
- Hockey sur Gazon

UGSEL COMITE DE PARIS

UGSEL Paris 2024

LES JOURNEES DECOUVERTE SPORTIVE

Lieu : Chez-vous, dans votre établissement
Les dates :
Sur demande pendant l'année scolaire

Classes : du CP au CM2

L'UGSEL vous propose de réaliser des animations sportives dans vos établissements :
(Matériel apporté par l'UGSEL)

- Initiation Quilles Finlandaises (jeu d'adresse)
- Initiation Scratch-Ball (Jeu collectif sans contact)
- Initiation Tchouckball (Jeu collectif sans contact)
- Initiation Pétéca (Jeu collectif sans contact)

UGSEL
COMITE DE PARIS

LES INTERVENTIONS COMITE DE PARIS HOCKEY SUR GAZON

UGSEL
COMITE DE PARIS

COMITE DE PARIS
HOCKEY SUR GAZON

Le comité de Paris de Hockey sur Gazon propose :

Pour les classes de CE1 à CM2

- Initiation Hockey sur Gazon
- Cycle de Hockey sur Gazon de 4 à 6 semaines

Lieu : Terrain des Pelouses d'Auteuil ou sur vos établissements

Matériel : Mise à disposition du matériel par le comité de Hockey

Organisation : 1 à 2 éducateurs du comité de Hockey

Tarif : 20 à 30 euros / classe et par journée

Contact : Olivier CARTONNET – 06 42 91 48 33
cdhockey75@gmail.com

Siège : 14 avenue René Boylesve – 75016 PARIS

UGSEL
COMITE DE PARIS

COMITÉ DE PARIS
HOCKEY

LA CARTE PASSERELLE

UGSEL
COMITE DE PARIS

LA CARTE PASSERELLE

L'idée ?

Favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Pendant 7 semaines, entre le 1er septembre et le 17 octobre 2020, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances par club maximum.

La Carte Passerelle est un dispositif qui fait partie des 8 axes de la contribution du CNOSF au plan Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il s'inscrit dans un continuum éducatif et sportif souhaité par le Comité national olympique et sportif français.

Une couverture d'assurance pris en charge par le CNOSF

Prise en charge par le CNOSF du volet assurantiel du dispositif par la souscription d'un contrat d'assurances groupe individuelle-accident pour tous les enfants de CM1 et CM2 licenciés à l'UGSEL

Récupération des Cartes Passerelle : direction@ugsel75.org

UGSEL
COMITE DE PARIS

TABLEAU DE SUIVI
DES ACTIVITÉS PRATIQUÉES EN CLUB

Nom : ..... **Prénom :** ..... **Âge :** .....

Clubs	Séance 1	Séance 2	Séance 3

COMMENT UTILISER MA CARTE PASSERELLE

Valable du **1er septembre** au **17 octobre** 2020

3 séances gratuites par club participant à l'opération

Liste des clubs sportifs référencé sur **https://Monclubpresdechezmoi.com**

Ouvert aux élèves licenciés à **l'UGSEL**

Prise en charge par le CNOSF des garanties individuelles accident au bénéfice des élèves de CM1 et CM2 licenciés à l'UGSEL participants à cette opération

Dispositif gratuit, dans la limite des places disponibles

Pour tous renseignements, contactez : **cartepasserelle@cnosf.org**

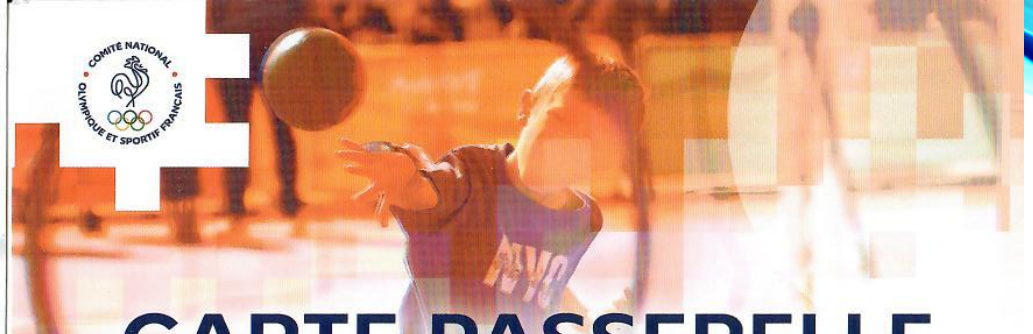

CARTE PASSERELLE
Sport scolaire / Sport en club

Tu es un(e) élève de CM1 ou CM2, licencié(e) à l'UGSEL, et tu aimes faire du sport ? **Alors viens découvrir les activités proposées par les clubs près de chez toi en te connectant sur https://Monclubpresdechezmoi.com !**

Grâce à cette
carte passerelle...

Tu pourras passer de la pratique du sport à l'école avec l'UGSEL à celle du **SPORT EN CLUB !**

Ton enseignant(e) informera **DIRECTEMENT TA FAMILLE !**

Ta famille pourra **CONTACTER FACILEMENT** le(s) club(s) de ton choix !

TA FAMILLE T'ACCOMPAGNERA dans ta pratique sportive !

UGSEL
COMITE DE PARIS

CARTOGRAPHIE

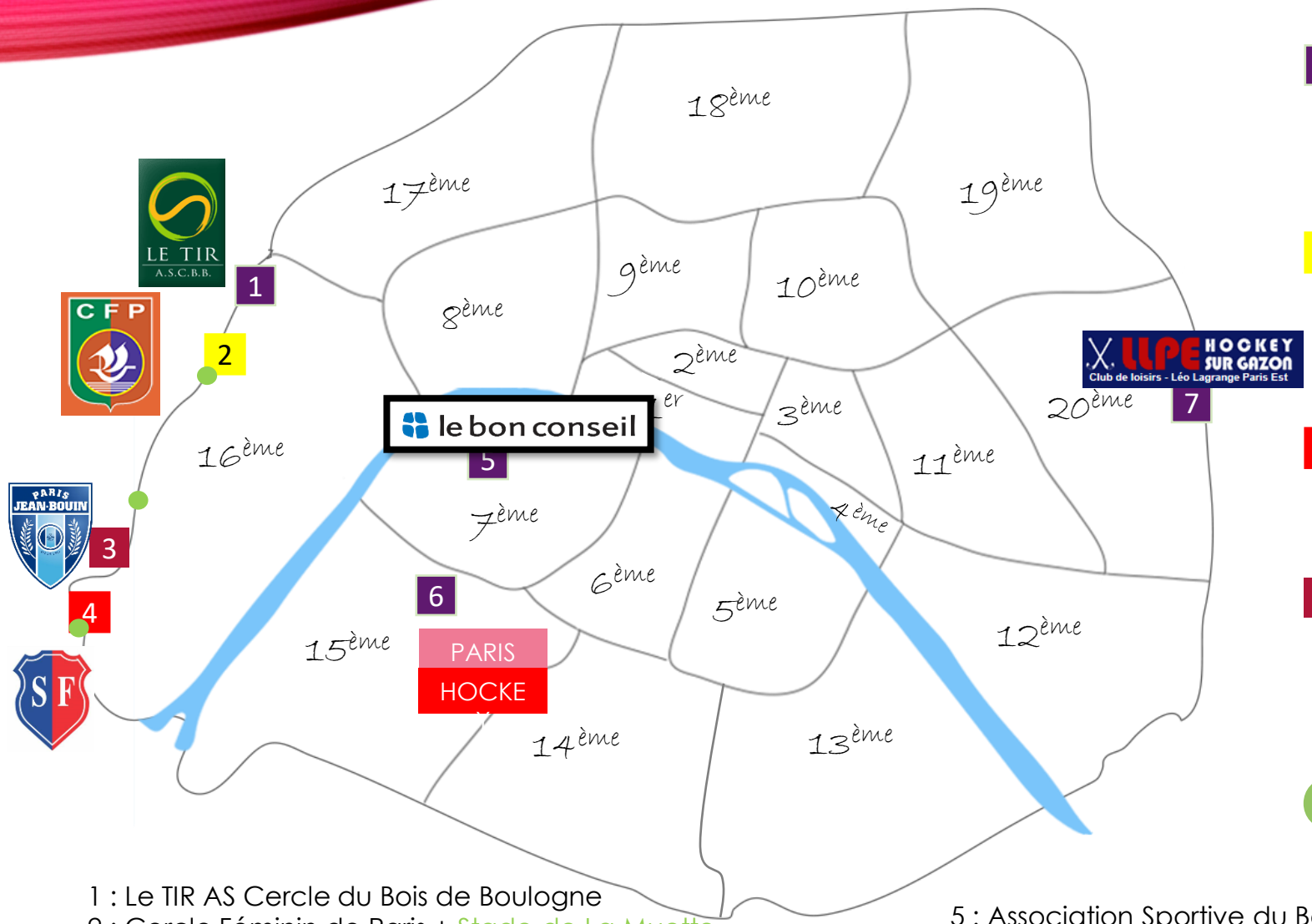

Club de – 50 licenciés ou en redynamisation

Club de + 50 licenciés

Club de + 100 licenciés

Club de + 300 licenciés

Terrain utilisable

1 : Le TIR AS Cercle du Bois de Boulogne
2 : Cercle Féminin de Paris + Stade de La Muette
3 : Paris Jean Bouin + terrain des Pelouses d'Auteuil
4 : Stade Français + terrain Haras Lupin - Vaucresson

5 : Association Sportive du Bon Conseil
6 : Paris Hockey
7 : Léo Lagrange Paris Est

SAVOIR NAGER
&
PSC1

UGSEL
COMITE DE PARIS

Le savoir-nager

Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième.

Le PSC1 sur notre académie

Nous vous rappelons que depuis novembre 2010, l'UGSEL Nationale a l'agrément du Ministère de l'Intérieur pour dispenser la formation "prévention et secours civiques" (PSC1). Chaque Comité (anciennement Union Départementale) doit également obtenir un agrément préfectoral pour délivrer les certificats PSC1. Le Comité de Paris a obtenu cet agrément en janvier 2014, et nous disposons actuellement de 42 formateurs en PSC sur le territoire de Paris (21 sur le 75, 4 sur le 77, 8 sur le 93 et 9 sur le 94). Une plaquette "formation aux premiers secours" ainsi qu'un document d'aide, réalisés conjointement par l'UGSEL Nationale et Formiris, sont disponibles sur le site internet de l'UGSEL Nationale et de l'UGSEL Ile de France :

www.ugsel.org/category/formations/professeurs-eps
www.ugsel.idf.com/psc1/projet-psc1

UGSEL
COMITE DE PARIS

NOS COORDONNEES

UGSEL
COMITE DE PARIS

NOS COORDONEES

Horaires du Secrétariat :

Lundi / Mardi / Jeudi : De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi : De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (sauf journée de compétitions)
Vendredi : De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Directeur : **M. Sébastien DUFRAIGNE**
E-mail : direction@ugsel75.org Tel : 01 45 49 61 83 / Port : 07 82 60 89 62

Assistante : **Mme Norine BENGALI**
E-mail : secretariat@ugsel75.org Téléphone : 01 45 49 67 19

Coordonnées : 76, rue des Saints-Pères / 75007 Paris
Téléphone : 01 45 49 67 19
Fax : 01 45 49 61 39
Site Web : www.ugsel75.org
Site Facebook : UGSEL Comité de Paris